



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'administration publique

Rapport

Élection à la présidence et aux vice-présidences de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2016

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2273-20160602

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 1 ^{ER} JUIN 2016.....	1
ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE	1
ÉLECTION AUX VICE-PRÉSIDENTES.....	2

Séance du mercredi 1^{er} juin 2016

Mandat : Élection à la présidence et aux vice-présidences de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 1^{er} juin 2016)

Membres présents :

- M. Caire (La Peltrie)
- M. Charette (Deux-Montagnes)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Girard (Trois-Rivières)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Reid (Orford)
- M. Turcotte (Saint-Jean)
- M. Villeneuve (Berthier)

Autre député présent :

- M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 17 h 16, M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M. Villeneuve (Berthier) propose :

QUE M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) soit élue présidente de la Commission de l'administration publique.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) élue présidente de la Commission de l'administration publique.

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) prend ses fonctions à la présidence.

ÉLECTION AUX VICE-PRÉSIDENCES

M. Ouellette (Chomedey) propose :

QUE M. Girard (Trois-Rivières) soit élu vice-président de la Commission de l'administration publique.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M^{me} la présidente déclare M. Girard (Trois-Rivières) élu vice-président de la Commission de l'administration publique.

M. Caire (La Peltrie) propose :

QUE M. Charette (Deux-Montagnes) soit élu vice-président de la Commission de l'administration publique.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M^{me} la présidente déclare M. Charette (Deux-Montagnes) élu vice-président de la Commission de l'administration publique.

À 17 h 20, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Carole Poirier

PLT/mcm

Québec, le 1^{er} juin 2016

